

DEC151400DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC131427DAJ du 18 avril 2013 portant nomination de Mme Catherine Jessus aux fonctions de directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) ;

Vu le projet de convention conclu entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Université Paris-Diderot (UPD), l'Université Nice Sophia Antipolis-Paris7 (UNS), « *the Shanghai Jiao Tong University* » (SJTU) et « *the Ruijin Hospital, Shanghai Jiao Tong University School of Medicine* » (Ruijin Hospital) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Catherine Jessus, directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB), à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création du laboratoire international associé « International laboratory in Hematology and Cancer associated with the Sino-French Research Center for Life Sciences and Genomics – Hematology and Cancer » conclue entre le CNRS et les organismes susvisés.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 juin 2015

Alain Fuchs